Appel de la Coordination nationale de l'Éducation (1er et 2nd degrés)
Dimanche 28 mars 2021

La Coordination nationale de l'Éducation s'est tenue ce dimanche 28 mars en conférence téléphonée. Elle a rassemblé des personnels du premier et du second degrés en provenance de quatorze académies (Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Créteil, Grenoble, Lille, Montpellier par écrit, Nantes, Paris, Poitiers, Rouen, Toulouse par écrit, Versailles). Un membre de la Coordination nationale des AED était aussi présent, qui a pu témoigner de la grève et de la mobilisation des personnels de vie scolaire lors de la semaine du 22 au 26 mars.

Même si la situation est disparate sur l'ensemble du territoire, tous les personnels font le constat d'une augmentation des taux d'incidence et des contaminations à la Covid : la situation est particulièrement alarmante en Ile-de-France où, malgré l'opacité voulue par une hiérarchie qui cache les contaminations ou les sous-estime, les fermetures de classes se multiplient ! Confrontés à l'irresponsabilité gouvernementale et ministérielle, les personnels sont de plus en plus nombreux ces derniers jours à avoir fait jouer leur droit de retrait ou à s'être mis en grève. Les dernières annonces de Blanquer sont une nouvelle fois fort loin d'être à la hauteur du désastre sanitaire !
Force est de constater qu'à rebours de toutes les annonces médiatiques, l'école n'est pas une priorité pour ce gouvernement qui depuis un an ne prend pas les mesures nécessaires pour la protection de ses usagers et de ses personnels et qui y ajoute un désastre pédagogique en continuant de supprimer des heures d'enseignement, de fermer des classes, de diminuer le nombre de postes aux concours.

Face à la crise sanitaire, la Coordination nationale de l'Education appelle les personnels à

- exercer leur droit de retrait ou à se saisir des préavis de grève déposés par les organisations syndicales, partout où la sécurité des élèves et des personnels est menacée ;

- demander le matériel nécessaire à la protection de tous : gel hydroalcoolique, purificateurs d'air, masque FFP2 (de toute urgence pour les enseignants de maternelle dont les élèves ne sont pas masqués) ;
- exiger de la **transparence** auprès de la hiérarchie concernant les cas positifs ;

- exiger le respect strict des propres règles du ministère, avec la fermeture des classes dès le 1er cas positif, ainsi que des groupes de spécialité, d'options ou de langues vivantes dans le secondaire ;

- refuser dans le 1er degré de prendre en charge les élèves des collègues absents et non remplacés, pour éviter le brassage.

La Coordination nationale de l'Education demande

- que cette mesure de fermeture de classe dès le 1er cas s'applique partout en France dès ce lundi 29 mars et qu'elle soit rétroactive ;
- que les cas positifs de personnels soient aussi pris en compte dans ces décisions de fermeture ;
- que la demi-jauge soit aussi la règle en collège (notamment en 4ème-3ème dans les départements "confinés") ;
- que soient mis en œuvre des dépistages massifs d'urgence dans les écoles et bahuts ;
- que les missions des RASED et des stagiaires CAPPEI soient respectées et que ces personnels ne soient pas appelés pour des remplacements de Professeur des Ecoles ;
- que les textes la situation des personnels vulnérables en télétravail ou en ASA soient rigoureusement respectés ;
- que soit mise en œuvre une politique de vaccination prioritaire pour les personnels volontaires de l'Éducation.

La Coordination nationale de l'Education dénonce des conditions de rentrée 2021 déplorables !

Alors que depuis un an, le contexte sanitaire a des répercussions indéniables sur la scolarité des élèves (fiasco de l'enseignement à distance qui ne peut se substituer à la classe, déscolarisation des cas positifs et cas contacts, décrochage lors des périodes d'alternance entre distanciel et présenciel, enseignants non remplacés…), le ministère fait de nouveau des coupes budgétaires avec des DHG en baisse, une augmentation des heures supplémentaires au détriment des heures postes, des fermetures de classes, une diminution des postes ouverts aux concours… et dans le même temps, économise pour la seconde fois 200 millions du budget alloué à l'Education nationale : **la Coordination nationale de l'Education exige que ces fonds publics soient utilisés pour l'école publique et réclame un plan d'urgence pour l'Education avec des embauches massives de personnels de toutes catégories !** Elle dénonce aussi le profilage des postes qui s'accentue dans le 1er degré.

La Coordination nationale de l'Education appelle les personnels à

- refuser la 3ème HSA dans le second degré ;

- se saisir des préavis de grève pour dénoncer les conditions de rentrée ;

- se réunir en AG de secteur pour mener une lutte collective.

Pédagogie, examens et programmes : un peu de bon sens !

La Coordination nationale de l'Education revendique :
- la suppression du Grand Oral ;
- l'annulation des rattrapages des E3C1 ;
- l'aménagement des épreuves et programmes de Bac et DNB pour tenir compte des organisations pédagogiques depuis novembre, et encore plus depuis mars, ainsi que du confinement de l'an dernier.

Elle refuse
- l'évaluationnite en pleine crise sanitaire (1er degré, contrôle continu pour le Bac ou le DNB etc.) ;
- les Constellations (formations imposées) dans le 1er degré.

La Coordination nationale soutient les revendications portées par la Coordination nationale des AED

Les AED se mobilisent depuis plusieurs mois pour obtenir titularisation, primes REP et REP+, revalorisation des salaires, accès à une formation adaptée. En première ligne face au risque de contamination, ils dénoncent aussi la démultiplication des tâches qui leur sont confiées, allant parfois jusqu'à devoir assurer des remplacements d'enseignants absents. La Coordination nationale de l'Education **appelle les autres personnels à les soutenir en participant aux caisses de solidarité départementales ou locales !**

La Coordination nationale de l'Education apporte son soutien aux collègues réprimés !

Dans cette période d'urgence sanitaire, Blanquer trouve le temps de poursuivre sa politique de répression ! **La Coordination nationale de l'Education dénonce le climat délétère d'accusations contre les enseignants** (article calomnieux sur SUD Éducation et sur le collège Barbusse etc...), provoqué par les sorties de Blanquer sur "l'islamogauchisme" et **refuse cette mise au pas, par l'intimidation, des personnels qui résistent aux réformes Blanquer.**

La Coordination nationale de l'Education apporte son **soutien aux collègues du lycée Angela Davis** (Saint-Denis) sous les feux de la répression ces derniers jours : comment le ministère ose-t-il s'attaquer à des

collègues qui se sont mobilisés pour l'application d'un protocole sanitaire (qui a ensuite été appliqué !) ? La Coordination nationale de l'Education demande l'abandon des procédures en cours : qu'aucune sanction, officielle ou déguisée, ne frappe nos collègues ! Elle invite les personnels à signer et faire signer la pétition.

La Coordination nationale de l'Education apporte aussi son **soutien à Hélène Careil,** enseignante à l'école Marie Curie à Bobigny, et demande que son déplacement soit annulé, qu'elle réintègre sa classe et retrouve ses élèves !

Enfin, la Coordination nationale de l'Education demande à la Rectrice de Poitiers de respecter l'ordonnance du Tribunal administratif du 22 décembre : **Sylvie Contini** doit retrouver son poste au lycée Desfontaines de Melle en tant que titulaire, non en tant que remplaçante !

LA COORDINATION NATIONALE DE L'EDUCATION APPELLE À

• se réunir en AG et faire connaître ses revendications et décisions largement, notamment aux syndicats ;

• à se saisir dès lundi 29 des préavis de grève (et à poser des intentions de grève dans le 1er degré pour toute la période) ou à exercer son droit de retrait si mise en danger (en particulier en cas de non respect du protocole) ;

• à rejoindre la grève du mardi 6 avril pour les indispensables moyens pour tous les services publics, d'autant plus en cette période de pandémie, à l'appel de l'intersyndicale nationale de la Fonction Publique CGT-FA-FSU-Solidaires ;

• à faire du jeudi 8 avril, journée de grève des AESH contre la précarité à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO-FSU-FAEN-SNCL-SNALC-SUD, une journée de grève et de mobilisation de toute l'Education nationale ;

• à organiser des AG locales de grévistes le 6 et le 8 et mandater des représentants aux prochaines coordinations régionales et nationale.

La prochaine Coordination nationale de l'Education aura lieu le mercredi 7 avril à 18h pour faire le point sur les dernières annonces, et sur la grève du 6 (la veille) et du 8 (le lendemain)